



Paris, le 25 février 2013  
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## La FNCL signe la première Charte 'Dons de lait' de l'interprofession laitière en présence du Premier ministre sur le Salon de l'Agriculture

**Cette signature officielle est destinée à pérenniser les dons de laits de la filière menacés par la sortie des quotas de la Politique Agricole Commune début 2015**

La Charte 'Dons de lait' a été signée aujourd'hui sur le stand du CNIEL au Salon de l'Agriculture par **Thierry Roquefeuil, Président de la FNPL<sup>1</sup> et Président du CNIEL<sup>2</sup>, Olivier Picot, Président de la FNIL<sup>3</sup> et Dominique Chargé, Président de la FNCL - Fédération Nationale des Coopératives Laitières.** Cette signature a été réalisée **en présence de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et de Guillaume Garot, Ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire.** Les banques alimentaires et les associations caritatives - Alain Seugé, Président de la Fédération française des Banques alimentaires, la Croix Rouge, les Restos du Cœur et le Secours Populaire – étaient aussi présentes.

**La FNCL, en tant que représentant des coopératives laitières, est engagée aux côtés de la FNPL et de la FNIL en faveur de la sauvegarde des dons de lait,** une pratique symbolique de la citoyenneté des producteurs de lait envers les personnes les plus fragiles et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Cette Charte d'engagement pour la promotion et le développement du don de lait a pour objectifs de **pérenniser et d'encourager sa pratique, de mobiliser toute la profession en ce sens,** et de rendre visible son extrême nécessité pour le bon fonctionnement des banques alimentaires en France. Ces engagements sont d'autant plus nécessaires à l'heure où la **sortie des quotas en 2015 menace cette pratique solidaire.**

De fait, la Charte vise également à promouvoir les **mesures incitatives** pour pérenniser sur le long terme ces dons de lait, notamment par la mise en place de **dispositions fiscales adaptées.**

« Les coopératives laitières sont très engagées en faveur du don de lait à destination des banques alimentaires et des personnes défavorisées. La FNCL soutient plus que jamais cette initiative d'une profession qui s'engage chaque jour davantage en ce sens. Ainsi, notre fédération s'associe à la FNPL et à la FNSEA pour coordonner les actions de solidarité de la branche en mettant sur pieds une plateforme globale de dons de matières premières agricoles en faveur des banques alimentaires de notre pays. Il s'agit d'un très beau projet d'autant plus qu'en période de crise, de nombreux Français ont régulièrement recours aux banques alimentaires pour se nourrir. La FNCL souhaite donc que le gouvernement favorise les dons de lait de manière durable, notamment par la mise en place de mesures fiscales incitatives », déclare Dominique Chargé, Président de la FNCL.

1. Fédération Nationale des Producteurs de Lait
2. Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière
3. Fédération Nationale des Industries Laitières

## A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Elle fédère, défend et représente les intérêts de ces coopératives et de leurs associés-coopérateurs. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents.

En France, au sein de la FNCL, 60 groupes coopératifs et près de 260 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 45 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 54 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 10,5 milliards d'euros en 2011. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

## Contacts Presse Hopscotch

Perrine Carriau  
[pcarriau@hopscotch.fr](mailto:pcarriau@hopscotch.fr)  
Tél. : 01 58 65 10 30

Cécilia Derrien  
[cderrien@hopscotch.fr](mailto:cderrien@hopscotch.fr)  
Tél. : 01 58 65 01 25

